



Répondant à l'urgence écologique les Rubans du développement durable changent d'échelle en 2008

Créés en 2003, à l'initiative de l'Association des maires de France, de l'Association des maires de grandes villes de France, du Comité 21 et de DEXIA, les Rubans du développement durable changent d'échelle en 2008 en mettant en valeur le rôle indispensable des collectivités territoriales dans l'innovation et l'invention de politiques globales qui répondent aux besoins des citoyens tout en respectant la Planète.

Conscients de leurs responsabilités dans la construction d'une réponse complète, efficace et collective à l'urgence écologique, les partenaires des Rubans du développement durable, cette année au nombre de 13¹, ont souhaité, à compter de l'édition 2008, **s'intéresser, au delà des réalisations singulières des collectivités territoriales, aux politiques globales qu'elles conduisent au service du développement durable des territoires.**

Les rubans seront attribués, sans limite de nombre, aux collectivités candidates dont les politiques globales de développement durable répondront aux critères d'une grille fondée sur trois axes majeurs :

- Organisation et conduite de la politique de développement durable ;
- Vision stratégique et plan d'actions : axes et échéances de la stratégie ;
- Actions réalisées et exemplarité des innovations, avec une attention particulière en direction des sujets suivants : éco-responsabilité de la collectivité territoriale, lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, lutte contre les exclusions et les discriminations, soutien à l'économie sociale et environnementale, tourisme durable, coopération internationale.

Les collectivités distinguées pourront **faire usage de leur Ruban du développement durable sur un panneau d'entrée du territoire** ainsi que sur l'ensemble de leurs supports de communication pour une durée de deux ans. Enfin, le site internet des Rubans du développement durable permettra de mutualiser les expériences. **Elles seront ainsi repérées dans une carte de France des politiques globales des collectivités au service du développement durable.**

Association des maires de France (AMF), Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), Assemblée des départements de France (ADF), Association des petites villes de France (APVF), Association « Notre Village », Comité 21, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT), Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), Environnement magazine, La Gazette des communes, DEXIA.

Carte qui se dessinera au rythme des éditions des Rubans du développement durable.

Informations pratiques :

L'ensemble du dossier de participation est à télécharger sur le site :
<http://www.rubansdudeveloppementdurable.com>

Calendrier :

5 mai 2008 : clôture de l'appel à candidature
Octobre 2008 : annonce du palmarès 2008

Contact :

Service de presse : l'Agence Verte, Frédérique Tarride 01 49 29 42 75
ftarride@agenceverte.com